

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 14 septembre 2026 au 18 septembre 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 14 septembre 2026 au 18 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 147.600 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
14/09/2026	9.250	75,10	74,75	75,55	694.675	CEUX
14/09/2026	2.222	75,28	75,15	75,40	167.272	TQEX
14/09/2026	16.862	75,14	74,75	75,55	1.267.011	XBRU
15/09/2026	10.170	74,69	73,80	75,25	759.597	CEUX
15/09/2026	2.227	74,35	73,80	74,75	165.577	TQEX
15/09/2026	17.603	74,73	73,90	75,25	1.315.472	XBRU
16/09/2026	8.511	75,01	74,75	75,25	638.410	CEUX
16/09/2026	2.273	75,02	74,80	75,25	170.520	TQEX
16/09/2026	18.612	75,05	74,75	75,35	1.396.831	XBRU
17/09/2026	10.088	74,96	74,60	75,30	756.196	CEUX
17/09/2026	2.350	75,09	74,90	75,30	176.462	TQEX
17/09/2026	17.562	74,96	74,75	75,30	1.316.448	XBRU
18/09/2026	10.122	74,38	74,05	74,70	752.874	CEUX
18/09/2026	2.428	74,54	74,35	74,70	180.983	TQEX
18/09/2026	17.320	74,37	74,05	74,70	1.288.088	XBRU
Total	147.600	74,84			11.046.417	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 14 septembre 2026 au 18 septembre 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 18 septembre 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.553.238 actions GBL représentatives de 8,9 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 65,9 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation